

Patrimoine

Le poids public disparaît du paysage vaudois

Comme d'autres, le pont-basculé de Combremont-le-Grand sera prochainement démolé. Les temps changent et le privé remplace désormais la collectivité publique



Villeneuve
L'arrêt du poids public n'a jamais été évoqué au sein de la Commune, qui a procédé à une nouvelle vérification obligatoire de son engin cette semaine. CHANTAL DERVEY

Sébastien Galliker

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, c'était une fierté communale, un symbole de prospérité que de pouvoir s'équiper d'un pont-basculé public sur une place bien en vue au centre de la localité. Mais les temps changent et ces petits monuments agricoles et viticoles, aussi dénommés poids publics, disparaissent les uns après les autres. Depuis le 22 mars, la Commune de Valbroye soumet à l'enquête publique la démolition de son installation de Combremont-le-Grand, qui n'était déjà plus utilisée depuis quelques années. Une de plus.

«Il dénature le secteur de l'église, et comme le dernier agriculteur qui l'utilisait pour le commerce de fourrage s'est équipé de matériel de pesage mobile, nous avons pris la décision de le démolir», confirme le syndic, Guy Delpedro, suivant ainsi la philosophie actuelle. Là où les ponts à peser existent encore et ne coûtent pas trop cher à l'entretien, ils sont supprimés.

Le travail du restaurateur

«Depuis les années 1960, le patron de l'Hôtel de Ville était responsable de la pesée, ce qui était idéal, car il était toujours sur place et n'avait qu'à sortir de son bistrot pour accomplir sa tâche, avant de reprendre ses activités», se souvient Denis Pidoux, dernier syndic de Combremont-le-Grand. Le peseur encaissait un montant à l'agriculteur de

passage en fonction du poids mesuré et un décompte était organisé avec la Commune en fin d'année. Avant de partir livrer les céréales, les pommes de terre ou encore les betteraves, voire de vendre quelques bêtes à un marchand de bétail, le rituel était immuable. Mais les temps changent et, en matière de bascules, le privé remplace désormais la collectivité publique, les industries pesant souvent leurs marchandises à la livraison.

«Depuis les dix dernières années, les poids publics ayant été désaffectés sont bien plus nombreux que ceux que nous vérifions encore à ce jour», confirme Eric Berchier, chef du Bureau des poids et mesures du Canton de Vaud. Dans les faits, la mission de l'office

est de vérifier tous les instruments de mesure soumis à la loi fédérale sur la métrologie, notamment ceux utilisés dans le cadre de transactions commerciales. Il s'agit de balances, mais également de nombreux autres instruments tels que des pistolets de distribution de carburant ou des appareils analyseurs de gaz d'échappement ou fumées diesels. Soit un répertoire de quelque 6000 entreprises et de plus de 12 500 instruments, dont environ 180 dévolus au pesage des grosses charges dans tout le canton. Parmi ceux-ci, seuls une dizaine de poids publics ouverts à la communauté sont encore en activité.

C'est notamment le cas de celui de Villeneuve, dont la Commune a décidé de le maintenir actif grâce à

une nouvelle vérification obligatoire faite cette semaine. «Mis à part ce contrôle, ce service ne coûte pas grand-chose et ne nécessite surtout aucune énergie, donc son arrêt n'a jamais été évoqué au sein de la Municipalité», explique le municipal Dylan Karlen, en charge de la Sécurité publique, qui gère le poids public. Celui-ci est notamment utilisé durant la période des vendanges.

Pendant la vendange

Selon le site internet de la Commune, le tarif est de 20 francs pour une pesée jusqu'à 10 tonnes, puis 30 francs jusqu'à 20 tonnes et 40 au-delà. «En moyenne, nous organisons une dizaine de pesées annuellement, sans compter que,

pendant les vendanges, toutes les caves de la commune reçoivent une clé du poids pour peser leur récolte si besoin», précise le caporal Kevin Gaudard, assistant de sécurité publique.

Durant ses heures de gloire, le poids public était pourtant un partenaire incontournable du milieu agricole ou viticole. Tout ce qu'on achetait ou vendait et qui dépassait les capacités de la balance de la cuisine passait par la mesure du peseur officiel de la Commune. L'instrument se compose souvent d'un plateau en bois mobile sur lequel les remorques ou véhicules étaient installés. Voisine, la cabine de pesage abritait le fléau du système, avec son contre-poids coulissant à l'issue d'un mécanisme souterrain. Dans les campagnes, nombre d'enfants se sont amusés à se balancer sur ce plancher mobile avant de se faire gronder par les aînés face au risque de dérégler cette belle mécanique.

Désormais, les grandes fermes, les industries agricoles ou les intermédiaires en charge du stockage sont tous équipés d'instruments de pesage modernes et surtout plus efficaces. «Dans les villages, beaucoup de ces ponts-basculés étaient limités à des capacités de pesage allant de 8 à 24 tonnes. Ce sont les premiers qui ont été démontés quand la Suisse a autorisé les transports d'abord jusqu'à 34 tonnes, puis jusqu'à 40 tonnes, car ils étaient devenus obsolètes», conclut Eric Berchier. Et comme les exploitations agricoles ont diminué dans le même temps, il n'était plus logique pour les Communes de maintenir ce service.

Des monuments classés

● Tous les poids publics ne sont pas forcément démolis comme le sera celui de Combremont-le-Grand. Désaffecté depuis 1994, celui de L'Orient a été classé en note 3 à l'inventaire cantonal en 2003 et est donc considéré comme d'intérêt régional. La petite bâtisse caractéristique recouverte d'une charpente à quatre pans aurait néanmoins pu être démantelée, mais des habitants ont restauré le plateau en bois pour assurer son maintien en 2008.

«Officiellement, il appartient à la fraction de Commune du village de L'Orient, mais désormais, la Commune

du Chenit assure l'entretien des décorations florales qui sont installées sur le pont», souligne le syndic, Stèves Morand. Démoli lors d'un accident de circulation, celui de Juriens, dans le Nord vaudois, doit aussi être conservé (lire ci-contre), car la Direction monuments et sites veille au grain. Mis hors service à la fin de l'année 2013, le mécanisme de celui de Grandcour devrait être gardé si la Commune souhaite un jour réaménager la place des Chavannes, où il trône.

Au total, 84 poids publics figurent dans la liste du recensement de la Direction de l'Archéologie et du patrimoine

du Canton de Vaud, même s'ils ne sont souvent plus en fonction. Autant dire que leur entretien n'est pas toujours bien perçu par les Communes: «Il en va de même de nombreuses fontaines et lavoirs, qui n'ont plus de fonction pour abreuver les troupeaux ou laver son linge et sont pourtant toujours présents. Ce sont des éléments patrimoniaux qui rappellent le monde rural. Nous ne demandons pas qu'un «service» subsiste, mais que des éléments importants de l'histoire des villages soient conservés», détaille Maurice Lovisa, conservateur cantonal des monuments et sites. S.G.

Juriens

Détruit en août 2016, le poids public sera reconstruit

«Il sera reconstruit à l'identique, mais pas avec les mêmes matériaux, pour éviter des frais astronomiques. Ce poids public fait partie de la vie du village, et cela ne nous dérange pas de le reconstruire pour conserver cette tradition, par contre nous ne voulions pas faire payer la collectivité pour une infrastructure devenue inutile pour les citoyens.» Syndic de Juriens, Rosemay Christen est satisfaite de l'accord récemment trouvé par la Commune et la Direction monuments et sites du Canton au sujet de son poids public du XX^e siècle.

«Nous ne voulions pas faire payer la collectivité pour une infrastructure devenue inutile pour les citoyens»

Rosemay Christen
Syndic de Juriens

Détruit lors d'un accident impliquant un véhicule agricole en août 2016, l'ouvrage devait être reconstruit à l'identique, selon la volonté de l'Office cantonal. Mais ses briques rouges typiques ne se trouvent plus en Suisse désormais, et il aurait fallu aller jusqu'en Belgique ou en Italie pour s'en procurer. De quoi faire gonfler la facture à quelque 100 000 francs, soit bien davantage que le montant garanti par l'assurance du tracteur incriminé. Et la différence aurait dû être assurée par la bourse communale. Ce ne sera donc finalement pas le cas, et les quelques briques rouges sauvées lors de l'incident rappelleront son aspect de l'époque. Le dossier devrait prochainement être soumis à l'enquête et les travaux pourraient être réalisés cet été. A l'intérieur, l'Exécutif imagine installer un banc et une boîte à livres. De quoi faire retrouver au poids public son rôle de lieu de rencontre pour la population de Juriens. S.G.

Sur le web aujourd'hui



Scannez le code QR pour découvrir notre vidéo sur le poids public.